- transport de marchandises ou effets, ou d'une lettre de change, d'un billet ou autre garantie pour le paiement de deniers, par procuration ou autrement, par une autre personne, ou au nom ou au compte d'une autre personne—Tirer, faire, signer, accepter, endosser, offrir, émettre, employer—Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 27.
- pour le paiement de deniers ou pour la livraison ou le transport de marchandises ou effets ou d'un billet, lettre de change, ou autre garantie pour le paiement de deniers, ou pour obtenir ou donner crédit—Fabriquer, altérer, offrir, émettre, etc.—Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 26.
- de paiement de deniers, d'un prince ou d'un état étranger ou d'une corporation ou corps de même nature constitué ou reconnu par un prince ou un état étranger, ou d'une personne ou compagnie résidant dans ce pays—Contrefaire, altérer, offrir, etc.—Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 22.

Ornement entourant statue, etc.—Détruire, endommager—Délit, 32-33 V., c. 22, s. 43.

 dont l'impression ressemble ou est apparemment destinée à ressembler à quelque partie d'un billet de la Puissance, provincial ou de banque—Graver, tracer, etc.—Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 20.

Ours-Cruauté envers un..... V. Animaux.

Outil destiné à contrefaire monnaie, etc.—Faire, réparer, acheter, vendre, garder—Félonie, 32-33 V., c. 18, s. 14.

- destiné et propre à marquer le cordon de la monnaie
 Faire, réparer, acheter, vendre un..... Félonie, 32-33 V.,
 c. 18, s. 24.
- employé au monnayage Importer des hôtels de S. M. un Félonie, 32-33 V., c. 18, s. 25.
- pour la fabrication d'étoffes, etc.—Détruire, endommager un...... Félonie, 32-33 V., c. 22, s. 18.

B. A. T. DEMONTIGNY.

(A continuer).